

Projet de motion - CM 23-4-2017 « POUR le maintien du bureau de Poste des Salines »

Un mouvement d'ampleur se développe en France pour maintenir La Poste dans ses missions de services publics comme une organisation et un maillage territorial répondant aux besoins des usagers.

Cette mobilisation est soutenue par un collectif national qui a déjà recueilli des milliers de signatures.

CONSIDERANT que le service public postal est un élément déterminant de la présence globale des services publics dans les communes et leurs quartiers ;

CONSIDERANT qu'avec un chiffre d'affaires en hausse de 4%, et un résultat net d'exploitation en hausse de 22 %, La Poste est loin d'être en déficit et a perçu 318 millions d'euros de crédits d'impôts au titre du CICE en 2015 et, dans le même temps, supprimé 7655 emplois ;

CONSIDERANT que ces mesures sont en totale contradiction avec les besoins de la population ;

CONSIDERANT la dégradation du maillage postal après la fermeture ou la transformation des bureaux de plein exercice à la périphérie lédonienne (Vernantois, Macornay, Messia, Montmorot) ;

CONSIDÉRANT que la fermeture du bureau de Poste des Salines avec la fréquentation de 130 usagers/jour de moyenne dégradera les conditions de fonctionnement des autres bureaux de Poste de la Ville

Le Conseil Municipal de Lons-le-Saunier :

- ▶ *REAFFIRME son attachement au service public postal, accessible à tous et son soutien aux personnels de La Poste qui l'assurent ;*
- ▶ *REFUSE le projet de fermeture du Bureau de Poste des Salines ou sa transformation en agence postale ou en relais Poste et tout recul du service public postal sur le territoire communal ainsi que tout transfert de charge sur le budget communal déjà fortement impacté par la baisse des dotations d'Etat.*
- ▶ *DEMANDE à l'Etat, à la Direction nationale de La Poste le maintien des 3 bureaux de Poste de plein exercice sur le territoire de Lons-le-Saunier.*